

MÉTADONNÉES

Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent

Description

La signature de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026 a marqué l'amorce de la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent. L'entente prévoit la mise en place de mécanismes de concertation pour l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques du Saint-Laurent. Plus précisément, 12 tables de concertation régionales (TCR) seront créées avec la mission d'amener les différents intervenants régionaux touchés par la gestion intégrée du Saint-Laurent à harmoniser leurs actions de façon optimale.

Les TCR seront instaurées de manière progressive. À ce jour, six tables ont été officiellement créées. Pour chacune d'entre elles, la coordination a été confiée à un organisme désigné, agissant à titre de mandataire, en vertu de l'article 14 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. Les zones actuellement dotées d'une table de concertation régionale sont :

- Zone des Îles-de-la-Madeleine;
- Zone du Haut-Saint-Laurent et du grand Montréal;
- Zone du lac Saint-Pierre;
- Zone de Québec;
- Zone du sud de l'estuaire moyen;
- Zone de l'estuaire fluvial.

Le territoire des six autres zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent (ZGIESL) a été projeté et le statut « À venir » a été temporairement attribué à ces dernières. Puisque ce n'est qu'une projection, les délimitations actuelles de ces six territoires pourraient être modifiées lors de la création des six TCR manquantes.

Pour plus d'information sur les zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent, on peut consulter le site du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à l'adresse suivante :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/st-laurent/gestion-integree/tables-cr.htm>

Référence à citer

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 2022. *Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent (ZGIESL)*, Direction générale des politiques de l'eau.

Données

Source : Direction générale des politiques de l'eau, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Projection cartographique : Lambert conique conforme du Québec

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum de 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Polygone

Étendue géographique : Québec méridional

Fréquence de mise à jour

Selon la mise en place des nouvelles TCR; dernière mise à jour effectuée le 14 janvier 2020.

Échelle d'affichage

La thématique est visible à toutes les échelles.

Mise en garde

Les zones de gestion intégrée n'ont aucune valeur légale. Le territoire est susceptible d'être modifié en tout temps.

La couche officielle peut être téléchargée à partir du site Web de Données Québec.

Informations descriptives

- Nom : Nom de la zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent.
- TCR : Nom de la table de concertation régionale.
- Sigle TCR : Sigle de la table de concertation régionale.
- Superficie (km²) : Superficie en kilomètres carrés d'une zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent.
- Statut : Statut de la table de concertation régionale. Les valeurs possibles sont « En activité » ou « À venir ».

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à l'équipe de l'Atlas de l'eau (atlas.eau@environnement.gouv.qc.ca)

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Direction générale des politiques de l'eau